



## COMPTE RENDU DE LA 187<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

**(ADOPTÉ)**

- DATE :** Le 4 juin 2014
- LIEU :** Hôtel de Ville de Chibougamau
- PRÉSENCES :** Melissa Brousseau Saganash, Gouvernement de la Nation crie (GNC)  
Line Choinière, Canada  
Manon Cyr, Québec  
Ginette Lajoie, GNC  
Jean-Pierre Laniel, Québec, vice-président  
Marie-Josée Lizotte, Québec  
Chantal Otter Tétreault, GNC  
Jean Picard, Canada, président  
Monique Lucie Sauriol, Canada  
  
Marc Jetten, secrétaire exécutif  
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES :** Anne-Marie Gaudet, Canada  
Caroline Girard, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)  
Guy Héту, Québec  
John Paul Murdoch, GNC
- INVITÉS :**
- Pour le point 7 :** Louis-Gilles Francoeur, président, Commission du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère  
Michèle Goyer, commissaire, Commission du BAPE
- Pour les points 6a, 6c, 6d et 7 :** Catherine Lussier, personne ressource associée à la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault appuyée par Jean-Pierre Laniel, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

### **2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 183<sup>E</sup> (27 FÉVRIER 2014), 184<sup>E</sup> (7 AVRIL), 185<sup>E</sup> (30 AVRIL) ET 186<sup>E</sup> (13 MAI) RÉUNIONS**

Sur une proposition de Marie-Josée Lizotte appuyée par Line Choinière, le compte rendu de la réunion du 27 février 2014 est adopté tel que modifié.

Sur une proposition de Jean-Pierre Laniel, appuyée par Monique Lucie Sauriol, le compte rendu de la téléconférence du 7 avril 2014 est adopté tel que modifié.

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault, appuyée par Marie-Josée Lizotte, le compte rendu de la réunion du 30 avril 2014 est adopté tel que modifié.

Sur une proposition de Ginette Lajoie, appuyée par Jean-Pierre Laniel, le compte rendu de la téléconférence du 13 mai 2014 est adopté tel quel.

### **3. ADMINISTRATION**

#### **a. Adoption des états financiers pour l'année se terminant le 31 mars 2014**

Le secrétaire exécutif présente les états financiers. Sur une proposition de Line Choinière, appuyée par Ginette Lajoie, les états financiers de l'année se terminant le 31 mars 2014 sont adoptés à l'unanimité.

#### **b. Rapport des activités pour l'année 2013-2014**

En raison de l'implication du secrétaire exécutif dans le dossier des consultations sur les enjeux de la filière uranifère, la rédaction du rapport des activités de l'année financière 2013-2014 a été reportée. La préparation du rapport et son adoption par les membres, par courriel, est prévue d'ici la fin juin.

#### **c. Proposition de priorités pour l'année 2014-2015**

Les membres apportent des modifications au « Bilan des priorités de l'année 2013-2014 ». Ils modifient également la « Proposition de priorités pour 2014-2015 », notamment en y ajoutant la préparation d'un document d'information concernant la mise en œuvre de la *Loi sur les pêches* sur le territoire. Le Bilan 2013-2014 et les Priorités 2014-2015 seront accessibles au public sur le site Internet du CCEBJ.

#### **d. Suivi concernant la création du poste permanent d'analyste**

Le Comité administratif préparera une proposition de révision salariale qui serait applicable à la création du poste permanent d'analyste prévue en novembre 2014.

#### **e. Résolution autorisant le vice-président à signer les chèques**

#### **Résolution du CCEBJ n° 2014-06-04-01 autorisant M. Jean-Pierre Laniel à signer les chèques :**

- ATTENDU QUE le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a nommé M. Jean-Pierre Laniel comme vice-président du CCEBJ pour l'année financière 2014-2015, en vertu d'un avis daté du 28 mai 2014;
- ATTENDU QUE le CCEBJ a adopté la Résolution n° 2013-10-15-01 autorisant le président à déléguer la signature de chèques au vice-président.

*Sur une proposition de Marie-Josée Lizotte, appuyée par Monique Lucie Sauriol :*

**Il est unanimement résolu d'inscrire M. Jean-Pierre Laniel comme signataire du compte bancaire du CCEBJ, en remplacement de M. Isaac Voyageur, à compter du 4 juin 2014.**

#### **4. SUIVI DES DOSSIERS**

##### **a. Revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris**

Les membres s'accordent un délai supplémentaire, jusqu'au 18 juin, pour commenter le rapport préliminaire de revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris, préparé par une consultante. Le secrétaire fera une synthèse des commentaires pour identifier, en fonction du devis de travail, les modifications à intégrer dans la préparation du rapport final.

##### **b. Atelier sur l'acquisition et la diffusion de connaissances (mars 2014)**

L'atelier s'est déroulé à Mistissini les 19 et 20 mars 2014. Plus de 40 participants d'organismes du territoire et de centres de recherche ont partagé leur point de vue sur les objectifs de l'atelier, soit une meilleure diffusion des résultats de recherche dans les communautés et une participation accrue des Cris à la recherche. Le CCEBJ créera un sous-groupe, incluant des participants de l'atelier, pour donner suite aux propositions. Cela concerne entre autres la mise sur pied d'un site Internet rendant accessibles les informations de base sur les recherches dans le territoire. Les participants de l'atelier suggèrent également la création d'un mécanisme pour diriger la recherche vers les enjeux identifiés par les communautés crie.

##### **c. Amélioration du processus de participation publique**

L'analyste a complété la synthèse des entrevues menées dans le cadre de l'étude de cas concernant les consultations du projet Matoush. Le Sous-comité tiendra une téléconférence le 13 juin pour déterminer les travaux nécessaires à la préparation du rapport de recommandations final.

##### **d. Travaux du Sous-comité concernant la mise en œuvre de la *Loi sur les pêches***

À la demande du Sous-comité, l'analyste a préparé une recommandation concernant la création d'un programme d'information et d'échange sur les habitats du poisson visés par des projets sur le territoire. Le programme permettrait aux promoteurs et aux Cris de dialoguer dans le cadre de l'auto-évaluation prévue par la *Loi sur les pêches* amendée en 2012, c'est-à-dire avant que les informations du projet ne soient communiquées à Pêches et Océans Canada. Les membres approuvent la proposition du Sous-comité, mais demandent que la recommandation traite aussi du caractère confidentiel des données partagées par les Cris ou les Jamésiens concernant les habitats du poisson.

Les membres approuvent également l'élaboration d'un document d'information pour sensibiliser les promoteurs au contexte particulier du territoire de la Baie James, notamment les droits de pêches des Cris reconnus par la CBJNQ.

## **5. PROPOSITION DE MISE EN LIGNE DU PROJET DE RAPPORT DE RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'EXPLORATION MINÉRALE ET LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN**

Les membres sont d'accord pour qu'une version préliminaire du rapport soit affichée pour le public sur le site Internet du CCEBJ. La version finale du rapport sera transmise aux parties signataires visées par le chapitre 22 de la CBJNQ sous peu.

## **6. COMMISSION DU CCEBJ SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE**

### **a. Interface entre la Commission et le CCEBJ**

En vertu du protocole convenu entre la Commission du BAPE et celle du CCEBJ, les membres de cette dernière ne peuvent divulguer des informations confidentielles à l'ensemble du CCEBJ. Cette disposition renforce le caractère neutre des deux commissions tout en évitant la diffusion précoce de documents de travail des commissions. Un membre<sup>1</sup> précise que le CCEBJ pourra commenter le rapport de la Commission du BAPE lorsqu'il sera public. Par ailleurs, la Commission du CCEBJ pourrait faire rapport de ses travaux à l'ensemble du Comité, dans le respect du protocole, à intervalles réguliers.

### **b. Mandat de la personne ressource associée à la Commission**

Les membres révisent la « Description du contrat » de la personne ressource associée à la Commission sur l'uranium. Outre le soutien à la Commission en termes de coordination et de recherche, la personne ressource préparera une synthèse et une analyse des enjeux soulevés durant chacune des phases des consultations sur le territoire. Le volet concernant la préparation d'un « Document de consultation » est abandonné, car cela ne relève pas du mandat du CCEBJ.

### **c. Plan de communication**

Pour la première phase de consultation, le CCEBJ a préparé un communiqué et fait distribuer une brochure expliquant son rôle et le contexte des consultations sur les enjeux de la filière uranifère. Les membres discutent d'outils de communication à mettre en place pour faciliter l'expression et la participation des Cris et des Jamésiens. Un membre de la Commission du CCEBJ souligne que les entrevues accordées à la radio communautaire ont grandement favorisé la diffusion de l'information dans les communautés. Ce moyen devra être privilégié lors des phases ultérieures de consultation. Les membres demandent à la personne ressource d'identifier, à l'intention de la Commission du CCEBJ, des activités de communication à mettre en œuvre en sus de celles prévues par la Commission du BAPE.

### **d. Révision budgétaire tenant compte des besoins de la Commission**

Le secrétaire exécutif présente une version révisée de la proposition budgétaire pour l'année en cours (2014-2015); cette version tiendrait compte des dépenses extraordinaires découlant des consultations sur les enjeux de la filière uranifère. Il en résulterait un déficit significatif pour l'année courante. Le CCEBJ a présenté une demande de financement à la Direction générale de la mise en œuvre d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour défrayer les coûts associés aux activités de la Commission du CCEBJ.

---

<sup>1</sup> Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

## **7. PRÉSENTATION DE LOUIS-GILLES FRANCOEUR ET DE MICHÈLE GOYER, DE LA COMMISSION DU BAPE, CONCERNANT LES CONSULTATIONS SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFIÈRE**

D'entrée de jeu, M. Francoeur fait part de sa satisfaction concernant le déroulement de la première audience tenue sur le territoire du chapitre 22, à Chisasibi la veille<sup>2</sup>. En tant que président de la Commission du BAPE, il a trouvé excellente la coordination avec son homologue du CCEBJ, John Paul Murdoch. Par ailleurs, M. Francoeur et Mme Goyer ont été impressionnés par la participation importante des Cris de Chisasibi et par la qualité de leurs interventions.

Apparemment, la vidéo présentée en introduction, préparée par un regroupement de professeurs de l'UQAM et de l'Université Laval, avec le soutien du Groupe « Diversification de l'exploration minérale au Québec » (DIVEX), n'a pas été comprise de tous. À cet égard, Louis-Gilles Francoeur précise que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et le ministère des Ressources naturelles (MRN) ont commandé la vidéo, ainsi que le document d'information déposé avant les audiences (des mêmes auteurs). Le BAPE n'a pas approuvé ni commenté ces documents en raison de l'exigence de neutralité qui lui incombe. Il est toutefois tenu de les présenter compte tenu de la demande explicite du ministre du MDDEFP dans le mandat confié au BAPE.

La seconde phase de consultations débutera avec les audiences prévues à Chisasibi, Chibougamau et Mistissini en septembre 2014. Selon M. Francoeur, il s'agit d'un avantage pour les habitants du territoire car certaines questions auxquelles les experts n'ont pas répondu entièrement pourraient trouver réponse lors des consultations ultérieures dans les autres régions du Québec. Comme cette phase de consultations inclut la participation d'experts, M. Francoeur invite les membres du CCEBJ à faire des suggestions quant aux spécialistes à inviter en lien avec le territoire de la Baie James. Les séances thématiques sur le territoire pourraient porter, par exemple, sur les impacts sur les communautés autochtones, la santé, la faune et les transports.

Lors de la troisième phase de consultation, celle du dépôt des mémoires, la Commission du BAPE souhaiterait visiter le plus de communautés possibles. En général, l'équipe du BAPE y est moins nombreuse pour faciliter les déplacements. Contrairement aux deux étapes précédentes, il n'y aura pas de webdiffusion, mais l'ensemble des interventions seront enregistrées.

Selon M. Francoeur, la Commission du BAPE prévoit travailler étroitement avec celle du CCEBJ durant l'élaboration du rapport concernant le territoire de la Baie James. Dans l'éventualité d'une mésentente, tous les points de vue seront présentés dans le rapport.

## **8. VARIA**

### **a. Participation du CCEBJ aux travaux du Comité spécial Cris-Québec pour le caribou forestier**

L'analyste a présenté par écrit un bilan de sa participation aux travaux du Comité spécial pour le caribou forestier. En gros, le CCEBJ a atteint son objectif qui consistait à assurer la disponibilité des rapports et des analyses sur les hardes de caribou forestier du territoire durant l'évaluation et l'examen des projets. Par ailleurs, le Comité spécial est entré dans une phase durant laquelle les deux principales parties, i.e. le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la Nation crie, tiennent des pourparlers pour identifier les habitats essentiels du caribou forestier. La dernière rencontre du Comité spécial remonte à juin 2013.

---

<sup>2</sup> Des audiences étaient prévues le soir même à Chibougamau, et le lendemain à Mistissini.

Le CCEBJ écrira aux parties pour les informer de son retrait du Comité spécial pour le caribou forestier et les encourager à poursuivre les travaux sur le plan d'action pour le rétablissement de cette espèce.

**b. Étude sur l'habitat du poisson dans la zone d'impact de la rupture de digue Opémiska**

Selon le secrétaire, il n'y a pas eu de développement significatif depuis la dernière rencontre. Les membres lui demandent de relancer le responsable du MÉRN pour assurer la présentation des résultats d'études, notamment sur l'habitat du poisson, dans la communauté de Waswanipi.

**c. Requête pour la caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV**

Le secrétaire explique que le MDDELCC maintient sa position concernant la caractérisation du site de la Pointe Louis XIV : le ministère ne prendra pas d'engagement avant le dépôt d'un avis juridique, attendu depuis 2012, établissant la responsabilité respective des gouvernements du Canada et du Québec par rapport à cet ancien site militaire.

Chantal Otter Tétreault et le secrétaire contacteront le Grand Chef pour faire le suivi de la demande du CCEBJ concernant le financement de la caractérisation du site à même le Fonds de développement nordique.

**d. Lettre concernant la gestion intégrée des matières résiduelles dans les communautés cries**

Le CCEBJ a transmis au Grand Chef des Cries, le 8 mai 2014, une lettre demandant une mise à jour sur les démarches entreprises pour intégrer la gestion des matières résiduelles des neuf communautés cries à la lumière de la nouvelle réglementation et de la nouvelle gouvernance du territoire. Pour l'instant, le CCEBJ n'a pas reçu de réponse.

**e. Consultation d'Environnement Canada concernant un amendement au Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM)**

Jean Picard informe les membres qu'Environnement Canada mènera des consultations à Chibougamau, Ujé-Bougoumou et Mistissini concernant un projet d'amendement au REMM. L'amendement vise à autoriser l'ouverture d'un parc à résidus pour le projet minier BlackRock. L'analyste du CCEBJ avait examiné le projet d'amendement en août 2013. Il fera suivre son analyse aux membres intéressés.

**9. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du CCEBJ aura lieu à Montréal le 4 septembre 2014.



Marc Jetten  
Secrétaire exécutif  
Le 27 octobre 2014